

RÉSIDENCE DU RWANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

N° 369 /P.E.

Objet:

Notification à Monsieur
WELLIQUET F.

Astrida, le 16 février 1951.-



Monsieur le Chef de Service,

Suite à votre lettre n°242/63/Pers du 15-1-1951
j'ai l'honneur de vous transmettre sous ce couvert
conformément à votre précitée:

1°/ Le procès-verbal de notification dressé confor-
mément aux prescriptions de l'art.14,8° du décret du
25 juin 1949.

2°/ L'acceptation de la promesse de réengagement
de Monsieur Welliquet.

L'Administrateur de Territoire, ff.,
J.KIRSCH,

Monsieur le Chef du Service
du Personnel
à USUMBURA .-

